

## ACTIONS DU CDV 22

2020-2021

### Voile éducative :

- Depuis 1991 gestion et animation de **l'école de voile itinérante (1<sup>ère</sup> en France)** sur les différents plans d'eau intérieurs du département à destination des publics scolaires éloignés du littoral (2400 séances/élèves réalisées chaque année et plus de 160 écoles touchées depuis 20 ans).
- Animation de la commission voile à l'école composée des professionnels des clubs et du personnel de l'éducation nationale (Création de documents pédagogiques, formation des enseignants, organisation de la pratique scolaire, 14000 élèves initiés chaque année dans les centres nautiques...)
- Organisation depuis 19 ans de l'opération **l'Ecole Toutes Voiles Dehors** : Rencontres sportives regroupant chaque année plus 110 classes et 2700 élèves.

### Voile compétitive :

- Organisation des championnats et des trophées départementaux sur différents supports (Optimist, planche à voile, catamaran, dériveurs, habitable, ...), trophées qui participent notamment en habitable à l'animation des ports. (2100 licenciés compétitions)
  - Gestion des règlements sportifs, des calendriers, des classements, de l'arbitrage, ...
- Organisation des stages départementaux dans les différentes séries
- Suivi des vacances départementales affectées aux entraîneurs de l'équipe technique
- Gestion de l'équipe départementale 22 (Equipe présente dans les différents championnats de France)
- Gestion du Centre labellisé d'entraînement 22
- Gestion du matériel de compétition départemental affecté aux clubs (30 optimists et 7 lasers, 3 Open 5.7, 2 J80, matériel financé par Ailes Marines et le Conseil Départemental).
- Accompagnement des coureurs de haut niveau dans leur projet
- Gestion du projet habitable jeune suite à la fermeture du CDVH 22

### Voile économique et touristique

Le CDV en tant qu'animateur d'un réseau de centres nautiques proposant de multiples activités nautiques, contribue à l'échelle départementale, au développement des autres activités nautiques (Kayak de mer, paddle, aviron, char à voile, marche aquatique, kite surf,...), ce travail étant mené en étroite collaboration avec Nautisme en Bretagne.

La particularité de nos activités est aussi de dépasser le champ purement sportif car nous proposons au travers de notre réseau de centres nautiques (27 répartis sur tout le département) diverses activités nautiques de loisir à destination des touristes l'été et des résidents tout au long de l'année (14500 licences loisirs délivrées)

- **Accompagnement des clubs**
  - Enquête, conseil, suivi, aide à la mise en œuvre de nouveaux produits
  - Audits FFVoile réalisés chaque année pour faire progresser les centres nautiques
  - Veille juridique et partage des bonnes pratiques
  - Animation de la commission développement
- **Coordination, promotion, développement des activités voile sur le département dans les différents domaines** (loisir, sportif, voile à l'école, tourisme)
  - Observatoire du nautisme
  - Promotion via les sites internet du CDV

- Accompagnement des territoires dans les prises de compétence nautique
- Développement de la voile de loisir à l'année pour les Costarmoricains
- Suivi des dossiers avec les différentes instances départementales (CAD, DDCS, Affaires maritimes, Conseil Départemental, les autres Comités Départementaux du nautisme, commission portuaire départementale, ...).
- **Formation des professionnels des centres nautiques** : Gestion et coordination de la formation fédérale. De plus le CDV en tant que centre de formation professionnel agréé, propose et gère un catalogue de formation continue à destination des professionnels et des dirigeants des clubs (<https://www.formation-cdv22.com>).
- **Organisation de grandes manifestations nautiques en liaison avec les clubs**, la dernière en date étant la Coupe de Bretagne des clubs qui a réuni plus de 500 compétiteurs.

## Fonctionnement du CDV 22

- Le CDV 22 est l'organe décentralisé de la Fédération Française de Voile au niveau du département. A ce titre il participe aux travaux des différentes commissions de la Ligue au niveau régional et de la FFVoile au niveau national.
- Le CDV 22 est organisé autour de commissions auxquelles participent les clubs (commission sportive, développement/formation, arbitrage, voile à l'école)
- Le CDV 22 aujourd'hui s'autofinance à hauteur de 50% grâce à ses produits d'activités et à ses partenariats privés (Convention de partenariat de 10 ans avec la société Ailes Marines, le Crédit Agricole 22, la CCI 22, les ports des Côtes d'Armor, ...). Les partenariats privés financent exclusivement des actions ou du matériel au bénéfice des clubs et des coureurs, les subventions étant principalement dédiées aux 3 postes du CDV (1 Directeur/agent de développement, 1 secrétaire/comptable, 1 technicien sur l'école de voile itinérante).

## Chiffres clés

- 38 clubs affiliés dont 27 ayant une activité à l'année
- 2ème sport de notre département
- 16520 licenciés
- 80 évènements sportifs par an
- 130 emplois permanents 345 contrats de travail, 275 moniteurs saisonniers
- 2879 places embarquées
- 38 506 stagiaires initiés durant l'été
- 20 000 scolaires initiés
- 56894 personnes accueillies sur l'année
- 119129 séances / stagiaires réalisées l'été
- 12,1 Millions de chiffres d'affaires réalisés
- 800 000 € de retombées à partir des évènements qui contribuent à l'économie locale
- 7 centres de classes de mer
- 1 école de voile itinérante pour animer la voile scolaire sur les plans d'eau intérieurs
- De nombreux champions issus du territoire : Yann Elies, Fred Duthil, Anthony Marchand, Pierre Le Coq,....

### Des outils Internet au service du nautisme départemental

- <http://www.nautisme-cotesdarmor.com>
- <http://www.etvd22.com>
- <http://www.evi22.com>
- <http://www.cdv22.com>
- <https://cese-voile-bretagne.bzh>
- <https://www.formation-cdv22.com>

## **Perspectives 2021**

- Consolider l'activité nautique dans notre département par une prise en compte de toutes les composantes (éducative, compétitive, économique et touristique).
- Accompagner les clubs dans la réorganisation des territoires
- Accompagner les professionnels et les dirigeants de clubs par la formation continue
- Renforcer nos partenariats privés